Cannes : aux cris de « Allah Akbar » et armé d'un couteau, un Marocain sous OQTF tente de tuer des policiers près du commissariat. Il est multi-condamné et connu pour troubles psys (MàJ : Youssef M. hospitalisé, dit avoir agi sur instructions « de voix »)

16/03/2025 à 19h44



16/03/2025

Selon France 3 Régions, ce Marocain en situation irrégulière n'a pas pu être auditionné par les enquêteurs et le sera "lorsque son état de santé le permettra". Le jeune homme de 21 ans était "en rupture de traitement pour une pathologie mentale" indique le procureur de Grasse dans un communiqué. L'assaillant aurait déclaré au médecin avoir agi sur instructions de "voix".

Une enquête pour tentative d'homicide sur personne dépositaire

de l’autorité publique est ouverte.

“Encore un qui va être désigné irresponsable par la Justice ?”, s’est interrogé rapidement le maire LR de Cannes, David Lisnard, affirmant que “le même individu avait été arrêté il y a quelques jours par la police municipale après avoir dégradé un véhicule du service”.

Selon le parquet, l’homme avait déjà été condamné à deux reprises en région parisienne, à six mois avec sursis en 2023 pour vol aggravé, et à trois mois avec sursis en 2024 pour vol en réunion. Le 11 mars, il avait été déféré au parquet de Grasse en vue d’une reconnaissance préalable de culpabilité pour dégradation d’un véhicule de police municipale. Il avait alors été “condamné à une amende de 300 euros et cinq ans d’interdiction du territoire français”, a précisé le procureur. (…)

RTL

15/03/2025

> *Attaque au couteau à Cannes aux cris de « Allah Akbar » :*
>
> *– l'assaillant est Youssef M.*
> *– migrant marocain*
> *– sous OQTF depuis fin 2024*
> *– connu au TAJ pour une dizaine de délits (détention de stupéfiants, vols, dégradation…) et antécédent psychiatrique https://t.co/O47ZdsSHEh pic.twitter.com/ZKPB88S3UO*
>
> *– Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 15, 2025*

> *Attaque au couteau contre des policiers à #Cannes : le suspect Youssef M. est un Marocain de 21 ans, sous OQTF depuis le 24 novembre 2024, connu au TAJ depuis 2020 pour une dizaine de délits (détention de stupéfiants, vols, dégradation…), avec ATCD psy (Le Parisien)*
>
> *— Amaury Brelet (@AmauryBrelet) March 15, 2025*

C’est une attaque qui intervient devant le commissariat central de Cannes, là où plusieurs policiers avaient été pris pour cible en 2021. Un homme âgé de 21 ans, sous OQTF (obligation de quitter le territoire français) depuis le 24 novembre 2024, selon nos informations, a cherché à s’en prendre à un équipage de police ce samedi, aux alentours de 11 heures du matin.

L’individu, armé d’un couteau, s’est jeté sur des agents de la police nationale stationnés devant le commissariat de la ville des Alpes-Maritimes. Les forces de l’ordre ont alors utilisé un taser pour le maîtriser et l’interpeller. Aucun agent n’a été blessé dans l’attaque. (…)

Selon nos informations, l’homme, de nationalité marocaine, avait été interpellé en début de semaine après avoir cassé le rétroviseur d’une voiture de la police municipale. Il avait été relâché, et convoqué ultérieurement.

Le Parisien

L’homme a crié “Allah Akbar” au moment des faits, et a continué à prononcer ces mots à haute voix une fois dans sa cellule, poursuit la source proche du dossier. Aucun blessé n’est à déplorer dans cette affaire. Le préfet des Alpes-Maritimes se rend sur place. (…)

Europe 1

Une attaque au couteau visant des policiers s'était déroulée au même endroit en novembre 2021. L'agresseur, un Algérien de 40 ans, Lakhdar B., avait été neutralisé par balles par les forces de l'ordre. La piste terroriste avait été écartée dans ce dossier. La justice doit encore décider de la responsabilité pénale ou non du suspect, au regard de son état de santé mentale. La décision doit être rendue le 27 mars prochain. (…)

Actu17

Voir aussi :

- *Attaque au couteau à Cannes : L'assaillant neutralisé par balle est un Algérien qui était entré illégalement en Italie avant de faire une demande de titre de séjour (MàJ : Son pronostic vital n'est plus engagé, 3 interpellations dans son entourage)*